



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION AGER TENUE LE 5 OCTOBRE 2021 A L'IUT de CHARLEVILLE-MEZIERES

Sont présents : BAYARD Didier, BERSON Anaïs, BRKOJEWITSCH Gaël, CHEVAUX Brice, COQUIDE Catherine, FAVORY François, FERDIERE Alain, MEYER Nicolas, LEFEBVRE Anthony, PASTOR Line, REVERT Nicolas, ROUTABOUL Charène, ROUPPERT Vanessa, VIGNAUD Didier

Sont représentés (membre à jour de leur cotisation pour 2021 ou 2022 et ayant transmis un pouvoir) : DESSAINT Marion, RABASTE Yoann, RECHIN François

* porteurs des pouvoirs : BRKOJEWITSCH Gaël (MD et YR), FAVORY François (FR)

Votants (présents + représentés à jour/années 2020 et/ou à 2022) : 17

Ordre du jour

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier 2018, 2019, 2020
- Budget et projets de 2022 à 2024
- Rapports des membres du bureau
- Renouvellement et élection de membres du CA
- Questions diverses

La séance est ouverte à 18 h

Désignation du secrétaire de séance : Nicolas Revert

1. Rapport moral et rapport d'activité par le président Gaël Brkojewitsch

Le président souhaite la bienvenue et se réjouit de pouvoir rassembler le CA après cette longue et difficile période de crise sanitaire. Cette dernière a entravé le déroulement de bon nombre de manifestations de la communauté scientifique, mais pouvait-il en être autrement, et c'est une grande satisfaction de constater que le lien

entre les membres du bureau et certains membres du CA n'a jamais été rompu, et que les affaires courantes ont été gérées sans délai.

Le président rappelle que, par tradition, l'AG de l'Association est organisée une année sur deux, à l'occasion du colloque biennal. Toutefois compte tenu de la crise, la dernière AG a eu lieu le 9 octobre 2018, il y a un peu moins de trois ans, à Dijon. Il est difficile en effet de réunir une AG chaque année, ni même un CA, qui comprend 22 personnes.

AGER fête sa trentième année d'existence ! On lui souhaite de poursuivre encore pour son travail de soutien à la recherche sur les campagnes romaines durant trois nouvelles décennies au moins. Pour ce faire, et pour faire vivre l'ouvrage des « pionniers » présents, Didier Bayard, François Favory et Alain Ferdière, il est primordial de garder le contact avec les jeunes chercheurs et les étudiants afin de garantir la pérennité de l'association. Le président se félicite également de l'investissement d'étudiant(e)s comme Elliott Sadourny et d'Anaïs Berson et Charlène Routaboul qui ont communiqué toutes deux lors des journées d'actualité.

L'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente AG a été transmis assez tardivement par Gaël Brkojewitsch le 3 octobre dernier. Il demande de l'excuser.

Le président rappelle que seuls les membres, présents ou représentés, à jour de leur cotisation pour les années 2020 ou 2021, peuvent candidater et participer aux votes lors de l'Assemblée Générale. Il rappelle ici l'importance de conserver plus qu'un noyau dur mais un réel contingent d'adhérents afin de faire vivre l'association, son blog et d'assurer l'organisation et le suivi des colloques.

L'objectif de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain (AGER) est, selon ses statuts (article 2), « de promouvoir la recherche dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire rurale de la Gaule romaine, d'en valoriser l'image et de participer à une relance des recherches en la matière ».

Pour réaliser cet objectif, l'Association s'appuie sur trois outils :

- le blog ;
- l'organisation biennale d'un colloque consacré au monde rural gallo-romain ;
- la publication des Actes du colloque.

Le blog hébergé sur la plateforme Hypotheses.org, dédiée à la publication en ligne de « carnets scientifiques », doit offrir aux activités de l'association une meilleure visibilité et permettre davantage de réactivité dans la diffusion de l'actualité de la recherche sur les campagnes gallo-romaines. Les « billets » (annonces de manifestations scientifiques, comptes rendus, notices de sites, présentation de projet de recherche ou de travaux universitaires, etc.) sont en effet publiés au fil de l'eau, après acceptation par l'équipe d'édition. Le président rappelle que, pour publier un

texte, il suffit d'envoyer un mail à l'un des membres du comité éditorial, qui le transmettra au comité scientifique du blog. Il n'aura échappé à personne que depuis maintenant près de trois ans, de nombreuses publications ont été mises en ligne avec constance et pertinence. Il m'est très agréable de rappeler ici le rôle important d'Antonin Nüsslein et d'Elliott Sadourny dans cette entreprise. Ces derniers relisent, valident, mettent en forme et diffusent les différents contenus en les versant sur le blog et assurent une diffusion plus large via la page Facebook et la page Twitter qui compte à présent 455 abonnés. Sans entrer dans le détail, il est particulièrement stimulant pour l'association de constater que le nombre de pages vues est passé de 2453 en 2014 à 51 408 en 2021. Compte tenu de l'importance des réseaux sociaux à l'heure actuelle, il est primordial de poursuivre dans cette voie.

Le point sur les derniers colloques et leur publication

En ce qui concerne les colloques, les objectifs de l'Association ont également été tenus. Le colloque de Dijon a été une réussite et les Actes sont en cours de finalisation. Un léger retard dans le calendrier est à relever malgré le suivi effectué par Nicolas Tisserand et Michel Kasprzyk. Il est en partie imputable à la gestion des jours/hommes de l'Inrap qui n'ont pas été attribués pour l'année 2019 reportant d'autant la production des manuscrits. La dernière contribution était attendue pour l'automne (nous y sommes) 2021 et le dossier complet doit être expertisé auprès de la RAE après une dernière lecture.

Je tiens à remercier ici les membres du CA qui se sont portés volontaires pour assurer la rédaction de rapports de lecture pour ces manuscrits.

Lors de la dernière assemblée générale, la thématique choisie pour le Colloque Ager XIV (2020, finalement organisé ce jour en 2021) était « Archéologie rurale et expérimentation ». De nombreux projets de colloques sur le sujet étant déjà évoqués (AFAV, Corpus, CARA), des contacts ont été pris avec Guillaume Huitorel et avec Émilie Dubreucq la présidente actuelle du groupe Corpus puis finalement avec Maxence Pieters. Il a été décidé suite à une première réunion à Charleville-Mézières au Centre Ardennais de Recherche Archéologique avec Line Pastor (service départemental, Ardennes), Maxence Pieters (directeur du CARA), David Nicolas (Ville de Charleville) et, par téléphone, Émilie Debreucq (Présidente groupe Corpus) et en accord avec le bureau, d'organiser un colloque en commun. Ce dernier ne portait plus exclusivement sur l'archéologie des campagnes romaines mais il abordait de nombreux sujets qui croisent les centres d'intérêt de l'association. Vanessa Rouppert et moi-même avons rejoint le comité d'organisation et scientifique. En raison de la situation sanitaire, ce colloque qui était programmé entre le 17 et le 20 novembre **2020** a subi un premier projet de report en juin 2021 avant d'être définitivement planifié en octobre 2021.

La publication des Actes des colloques suit en effet un bon rythme :

– les Actes du colloque Ager IX de Barcelone (mars 2010) *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain* ont paru en 2013 aux Presses

Universitaires de la Méditerranée (PULM), dans la collection Mondes Anciens. Il s'agit d'un copieux volume de 396 pages, réunissant 28 contributions.

– les Actes du colloque Ager X de Lille *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine* (avril 2012) ont paru en 2014 dans la *Revue du Nord* (hors-série, collection Art et Archéologie, n° 21), sous la houlette de Xavier Deru et Ricardo Gonzalez Villaescusa. Il s'agit aussi d'un beau bébé de 365 pages regroupant 22 contributions.

– les Actes du colloque Ager VI de Rennes (octobre 2004) *Silva et saltus en Gaule romaine*, qui avaient connu quelques péripéties, ont été repris en main par François Favory pour être publiés dans les *Annales littéraires* de l'Université de Franche Comté, en 2014.

– les Actes du colloque Ager XI de Clermont Ferrand (2014), *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines. Problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agropastorale*, paraît en 2017 chez *Aquitania* grâce au travail de Frédéric Trément avec la collaboration d'Alain Ferdière, Philippe Leveau et François Réchin. Le volume atteint 824 pages, un record à ne pas tenter de battre mais qui figure l'ampleur, la variété et la qualité de données qui fondent l'un des cœurs de notre recherche.

– Les Actes du colloque Ager XII d'Antibes *L'exploitation des ressources maritimes de l'Antiquité. Activités productives et organisation des territoires* à l'APDCA en 2016, sort en 2017 sous la direction de Ricardo González Villaescusa, Katia Schörle, Frédéric Gayet et François Réchin (371 p.).

Il serait souhaitable de projeter une publication des Actes du présent colloque sur l'expérimentation, à laquelle AGER sera naturellement associé, et des Actes de la journée d'actualité d'Ager, qui a été une réussite.

Comme nous l'avions déjà évoqué à Dijon et grâce à l'énergie de Nicolas Meyer et d'Antonin Nüsslein, le prochain colloque AGER XV est déjà en préparation. Il portera sur un sujet qui est cher à ces deux chercheurs à savoir les « Villages et hameaux en Gaule et dans les espaces voisins, entre la période laténienne et la fin de la période romaine (III^e s. av. J.-C. - VI^e s. ap. J.-C.) ». Le colloque sera accueilli par la ville de Saverne, entre le 28 septembre et le 1^{er} octobre 2022 soit dans un peu moins d'un an. L'évènement bénéficie d'ores et déjà du soutien de la DRAC, de la ville de Saverne et de Sarrebourg, de l'Inrap d'Alsace Archéologie et de l'UMR 7044 Archimède. Il convient maintenant de diffuser un maximum l'appel à communication et peut-être de faire quelques commandes afin d'assurer sa pleine réussite.

Et concernant les projets à venir, peut-être en 2024, le CRA de Corse, Laurent Sévègnes, qui devait être présent à l'AG voulait nous assurer de son soutien dans la perspective d'un colloque qui porterait sur les occupations insulaires de la période romaine. Il pourrait s'intéresser aux formes d'habitat dans ce contexte, à la spécificité de leurs productions et aux réseaux internes et maritimes qui les relient au continent. En plus de la Corse, des îles varoises, des îles du Gascogne et des îles anglo-

normandes, il serait aussi opportun de se tourner vers les collègues espagnols, anglais et italiens pour être parfaitement complet. Des contacts ont été pris avec Stéphanie Raux (Inrap), Emmanuel Botte (CR, CCJ) et le DAST de l'Inrap Méditerranée, Hervé Petitot, qui nous a fait part de l'intérêt de l'inter région pour aider à l'organisation. La Corse pourrait accueillir le colloque.

Vote.

À l'unanimité des **17** membres votants, le rapport moral et le rapport d'activité sont validés.

2. Rapport financier par le trésorier François Favory

Cette année 2021, il s'agit de rattraper les années précédentes où nous n'avons pas pu tenir ce colloque prévu initialement en 2020.

F. Favory présente et soumet donc 3 bilans d'exécution des exercices budgétaires : Celui de 2018, celui de 2019 et celui de 2020.

Celui de 2018 est marqué par deux activités majeures : la tenue du colloque AGER XIII à Dijon, où l'association a géré le budget du colloque, et la diffusion des actes du colloque XI de Clermont-Ferrand qui a coûté très cher à l'association.

Aquitania est une revue de l'UMR Ausonius qui est très dure en affaires et nous avons dû acheter les volumes 82 € pièce, port compris, donc sans réduction confraternelle, pour les offrir à nos adhérents au tarif de 30 € pièce. Alors même qu'AGER avait versé à la revue une subvention de 1500 € pour soutenir l'impression des actes.

Frais postaux	La Poste	8,40		Inscriptions au Colloque AGER XIII de Dijon	1490
Actes Colloque AGER de Lille pour Maxime Calbris	<i>Revue du Nord</i> (ex. M. Calbris)	36,50		Achats adhérents Actes Colloque XI Clermont- Ferrand	300
Frais de recherche d'un chèque	<i>BPBFC</i>	13,20		Achats adhérents Actes Colloque XII Antibes	81
Frais bancaires	<i>BPBFC</i>	13,20		Adhésions 2020	16
(25 ex. actes colloque Clermont- Ferrand pour Comité scientifique)	<i>Aquitania</i>	2038,00		Adhésions 2019	318
(18 ex. acheteurs AGER)	<i>Aquitania</i>	1476,00		Adhésions 2018	532
(ex. Robert Royet)	<i>Aquitania</i>	82,00		Adhésions 2017	144
(ex. La Riobé)	<i>Aquitania</i>	82,00		Adhésions 2016	96
(ex. Delhoofs)	<i>Aquitania</i>	82,00		Adhésions 2015	106
(ex. R. Gonzalez)	<i>Aquitania</i>	82,00		Adhésions 2014	48
Expédition exemplaire M. Calbris	<i>Aquitania</i>	12,00		Adhésions 2013	16
Colloque AGER XIII_Repas dîner 9/10/18	Âge de Raisin (restaurant)		845	Adhésions 2012	16
Bière 60 l	Jean-Marc Carrier remboursement		162	Adhésions 2011	16
Vins et autres fournitures	Nicolas Tisserand		230		
Remboursement frais déplacement et séjour	Paul Picavet		110,22		

Résultat de l'exercice 2018	506,78		
TOTAL CHARGES	7679,00	TOTAL RESSOURCES	7679,00
BILAN			
au 31/12/2018			
ACTIF			PASSIF
Banque populaire Bourgogne/Franche-Comté	5872,91	Report à nouveau	5366,13
		Résultat de l'exercice 2018	506,78
TOTAL ACTIF	5872,91	TOTAL PASSIF	5872,91

Le budget du Colloque de Dijon est bénéficiaire de 2729,48 € qui vont être investis dans la publication des actes.

À ce jour, le montant du compte bancaire s'élève à 7135, 51 €, mais il faut donc décompter 2749,48 € de solde positif du colloque de Dijon, soit 4386,03 pour AGER.

Comme à l'occasion de chaque colloque, l'association a enregistré des adhésions et on totalise 43 adhésions pour cette année 2018. En 2018, plusieurs adhérents se sont mis à jour de leur adhésion en cotisant pour les années antérieures. Une association a ainsi payé ses cotisations de 2014 à 2018 et une adhérente a réglé ses cotisations de 2011 à 2020 ! Deux adhérents universitaires se sont acquittés de leurs cotisations de 2015 à 2019. C'est un phénomène assez constant qui intervient après la réception de la fiche récapitulant les cotisations payées, quand on la demande après un rappel aux adhérents.

Ce qui conduit F. Favory à formuler une proposition pour l'avenir.

Il faut, au début de l'année civile solliciter les adhérents en leur livrant la copie de l'état de leurs cotisations. Il faudrait pouvoir opérer à partir du fichier File Maker Pro et relancer les adhérents qui cotisent et ont cotisé dans les années antérieures. AGER compte au total 408 noms d'adhérents. De 2016 à 2021, ce sont au total 81 personnes qui ont adhéré, au moins une année. Ils constituent le potentiel des adhérents à fidéliser et à accroître.

En 2019, l'activité budgétaire est marquée par l'achat de volumes des actes du Colloque AGER d'Antibes-Mougins effectué en 2018 mais débité par l'APDCA en 2019 et par le roman des relations complexes avec les deux Préfectures de Paris et avec la sous-préfecture de Pontarlier pour obtenir le numéro d'identification d'AGER sur le Répertoire national des associations (RNA), désormais nécessaire pour effectuer des démarches officielles.

En outre, F. Favory a envoyé à Elliott Sadourny, en charge du blog d'AGER, des exemplaires du bulletin d'AGER pour en refaire la numérisation pour le blog :

numérisation complète du contenu des bulletins et de meilleure qualité que lors de la première opération.

CHARGES		RESSOURCES	
La Poste : envois (2) à É. Sadourny de n° du Bulletin AGER pour le blog	14,15	Cotisations 2020 (1)	16
La Poste : Courriers (4) recommandés à Sous-Préfecture de Pontarlier (modification bureau AGER)	26,48	Cotisations 2019 (7)	112
La Poste : Courrier (1) recommandé à Préfecture de Paris (demande RNA et modification bureau AGER)	6,50	Inscription au colloque AGER de Dijon	25
APDCA : 8 volumes actes colloque AGER Antibes	140,00		
APDCA : 1 volume actes colloque AGER Antibes	17,50		
TOTAL	204,63	TOTAL	153,00

Résultat de l'exercice 2019	-51,63		
TOTAL CHARGES	153,00	TOTAL RESSOURCES	153,00
BILAN			
au 31/12/2019			
ACTIF		PASSIF	
Banque populaire Bourgogne/Franche-Comté	5868,41	Report à nouveau	5872,91
Reste à rembourser à F. Favory les frais postaux payés en liquide	47,13	Résultat de l'exercice 2019	-51,63
TOTAL ACTIF	5821,28	TOTAL PASSIF	5821,28

En 2020, l'exercice budgétaire a été marqué par le rappel à l'ordre de la banque qui nous facturait chaque mois le montant annuel de l'abonnement à Cyberplus, qui permet au trésorier de consulter les mouvements en temps réel sur le compte de l'association. Les prélèvements indus ont été remboursés par la banque en janvier 2021.

CHARGES		RESSOURCES	
BPBFC CyberPlus cotisation	28,80 €	Cotisations 2022	14
		Cotisations 2021	132
		Cotisations 2020	286
		Cotisations 2019	106
		Cotisations 2018	48
		Cotisations 2016	16
		Remboursement par Favory chèques Ferdière déposés par erreur sur cpte Favory	32
TOTAL	28,80	TOTAL	634,00
Résultat de l'exercice 2020	605,20		
TOTAL CHARGES	634,00	TOTAL RESSOURCES	634,00
BILAN au 31/12/2020			
ACTIF		PASSIF	
Banque populaire Bourgogne/Franche-Comté	6473,61	Report à nouveau	5868,41
		Résultat de l'exercice 2020	605,20
TOTAL ACTIF	6473,61	TOTAL PASSIF	6473,61

F. Favory a remboursé à AGER le montant de deux chèques d'Alain Ferdière qu'il avait déposés par erreur sur son compte familial.

Plusieurs adhérents ont réglé 3, 4 voire 5 années de cotisations, pour pallier leur retard et pour payer en avance la cotisation de l'année 2021.

F. Favory cite un fidèle adhérent suisse qui a ainsi réglé 3 années de cotisation en 2017 et 3 années en 2020, ce qui emmène son attachement à AGER jusqu'en 2022. Il cite aussi, pour cette année 2021, l'exemple d'une universitaire qui a réglé en janvier ses cotisations de 2015 à 2021.

C'est ce genre de geste qui lui inspire toujours de l'optimisme sur la vitalité de l'association.

Vote.

À l'unanimité des 17 membres votants, le rapport financier est validé.

3. Rapport de la secrétaire Catherine Coquidé

Le secrétariat rappelle qu'il assure surtout la gestion de la liste des contacts de l'association (celle des adhérents est tenue par le trésorier) et la diffusion de l'information, avec deux pôles majeurs en terme de transmission :

- les appels à contribution au prochain colloque, incluant des rappels à l'initiative des organisateurs.
- les programmes finalisés et le cas échéant les inscriptions aux rencontres, avec également des rappels (apparemment utiles au lire de retours mails sympathiques).

Les envois de cette année se sont suivis selon un rythme plus soutenu que d'habitude avec le report du colloque de 2020 à 2021, les adaptations du programme et la tenue dès l'année prochaine du colloque de Saverne. Il est rappelé que chacun peut transmettre à ses réseaux et ses établissements, sans oublier les éventuels UMR de rattachement lorsqu'un des membres est affiché.

Une troisième information s'ajoute régulièrement aux deux précédentes : la proposition d'adhésion (16 euros, sauf étudiant à 10 euros).

La liste de diffusion s'est étoffée cet été suite au raliement des contacts du projet Rurland transmis par François Favory (les adresses en doublon ou rejetées ont été gérées au mieux par les membres du Bureau, soit jusqu'à une quinzaine en cours d'année 2021). Au jour de l'AG : 267 contacts sont listés. Ils incluent les nouveaux (ré)adhérents dont FF envoie le bulletin d'adhésion au secrétariat.

De nouveaux contacts transmettent leur adresses mails en cours de réunion ; l'appel à communication du colloque de Saverne leur sera envoyé dans les jours qui suivent. Un rappel est fait sur l'importance de fournir une adresse pérenne ou de nous prévenir lorsqu'un changement est effectué.

4. Rapport sur le blog par Elliott Sadourny

Bien que le nombre de visiteurs soit en légère baisse, les visites et le nombre de pages vues restent importants. Ce sont des statistiques tout à fait honorables pour un blog de cette envergure, d'autant que de nombreuses choses se font désormais sur les réseaux sociaux (publications et événements éloignés des thématiques d'Ager). Ces « petites publications » délocalisées permettent de ne pas engorger le blog avec des annonces qui tiennent en quelques lignes, tout en poursuivant la publication via le blog de contenus directement liés à Ager ou à ses thématiques.

Un total de 36 articles a été publié depuis qu'Antonin Nüsslein et moi-même gérons le blog et certaines pages ont été intégralement refondues, principalement celle des actes des colloques et celle des bulletins papier qui sont tous téléchargeables depuis avril 2019 (j'ai assuré grâce à François la numérisation des bulletins les plus anciens qui étaient soit indisponibles soit partiellement scannés en très basse qualité). Sans surprise, les pages les plus vues sont celles des actes des colloques, des liens de téléchargement pour les anciens bulletins papier, et des annonces importantes comme l'appel à communication Ager XIV ou encore la mise en ligne de *Gallia Rustica*. On pourrait y ajouter la liste des BSR téléchargeables qui a connu un certain succès. Quelques articles plus originaux ont été publiés, comme une actualité de fouille et un compte-rendu de Master, mais ce type de publication reste marginal, l'aspect « blog » n'étant peut-être pas assez motivant pour ce genre de contenu.

Au niveau des réseaux sociaux, c'est également sans surprise que davantage de personnes nous suivent sur Twitter qui compte une « communauté archéologique » plus importante que Facebook (où 229 aiment la page). Toutes les informations

publiées sur le blog y sont relayées ainsi que beaucoup d'autres annonces qui peuvent passer via les réseaux sociaux. Le blog continue d'assurer son rôle de relai de la vie de l'association et des principales annonces concernant la recherche sur le monde rural, avec une ouverture aux réseaux sociaux qui semble appréciée

Statistiques blog Ager

Année	Visiteurs différents	Visites	Pages vues
2014	545	951	2453
2015	7579	14 701	49 871
2016	8102	15 008	43 315
2017	7090	17 561	34 616
2018	7165	18 247	39 071
2019	6348	19 154	39 105
2020	5647	19 729	43 135
2021	5130	17 858	51 408

5. Renouvellement et élection du CA.

Statutairement, le CA doit être renouvelé d'approximativement un tiers tous les deux ans. L'élection au CA doit être le reflet d'un engagement dans les objectifs affichés par l'association (rappelés en point 1. de ce compte-rendu) et la liste de ses membres ne doit pas se diluer dans une suite de noms inconsiderablement allongée. Ainsi, en addition de Yoann Rabasté qui est à jour de sa cotisation pour 2022 et qui cède sa place, il est décidé de ne pas renouveler les personnes qui, pour des raisons diverses, ne se sont pas ou peu manifestées (un dernier appel a été effectué par notre président une semaine avant la tenue du colloque) et/ou qui ne sont pas à jour de leur cotisation depuis 2020.

Sont concernés : Nicolas Bernigaud, Wim de Clercq, Michel Kasprzyk, Françoise Fontaine, Guillaume Huitorel, Christophe Pellecier, Paul Picavet, Nicolas Tisserant, Yoann Rabasté. Frédéric Trément

Propositions d'intégration de nouveaux 7 membres au CA avec, selon la tradition, les organisateurs du prochain colloque AGER à Saverne : Brice Chevaux, Nicolas Revert, Nicolas Meyer, Line Pastor, Philippe Kuechler, Anaïs Berson, Charlène Routaboul

Vote.

À l'unanimité des 17 membres votants, les membres sortants et les nouveaux candidats sont élus.

Le Conseil d'Administration compte dorénavant 19 membres à jour pour 2020 et/ou 2021 et/ou 2022 : BAYARD Didier, BERSON Anaïs, BRKOJEWITSCH Gaël, CALBRIS Maxime, CHEVAUX Brice, COQUIDE Catherine, DESSAINT Marion, FAVORY François, FERDIERE Alain, KUCHLER Philippe, LEFEBVRE Anthony, MEYER Nicolas, NÜSSLEIN Antonin, PASTOR Line, RECHIN François, REVERT Nicolas, ROUTABOUL Charène, ROUPPERT Vanessa, SADOURNY Elliott

6. Réélection du bureau

Le CA nouvellement désigné procède à l'élection du bureau. Les membres du bureau sortant sont tous candidats à leur succession.

Vote.

À l'unanimité des 16 membres votants, le bureau est réélu.

- Le bureau se compose de :

Président : Gaël BRKOJEWITSCH

Vice-Président : François FAVORY

Secrétaire : Catherine COQUIDE

Trésorier : François FAVORY

Comité de rédaction du blog : Antonin NÜSSLEIN et Elliott SADOURNY

7. Questions diverses

A propos du colloque AGER XVI :

GB : Concernant le colloque AGER XVI, la question du point d'accueil est posée. Quel lieu choisir ? Marseille, qui serait facilement accessible par les chercheurs en Corse, où nous sommes d'ores et déjà invités.

AF : Il faut rappeler que la Corse n'est pas en Gaule !

DB : On a fait un colloque à Barcelone voici quelques années...

AF : Pourquoi ne pas opter pour le Centre Archéologique du Var ?

C'est une question à régler avec nos partenaires.

A propos des adhésions :

GB : Il nous faut envoyer l'appel à cotisation à toute la liste de diffusion, cela pourrait générer des nouvelles adhésions ou réveiller des adhérents dormants.

AF : Il faudrait aussi diffuser l'appel à adhésion sur les réseaux sociaux, le blog, twitter, etc...

CC (avant finalisation du PV) : ES et AN indiquent que c'est bien le cas.

AF ou GB ??? : Il faudrait également relancer les 80 membres actifs directement.

FF : La liste des adhérents de l'année n'est pas représentative du tout, puisque certains paient en avance, d'autres régularisent avec du retard.

GB : Si l'envoi à la liste de diffusion est en effet souhaitable, je ne préfère pas faire des mailings individuels.

FF : On doit également signaler la présence d'adhésions « opportunistes », dont l'objectif est de bénéficier des ventes promotionnelles des actes.

CC : le secrétariat prend acte qu'un rappel d'adhésion est souhaité en début d'année civile. Il sera adressé à tous les contacts de la liste de diffusion.

A propos des difficultés administratives :

FF : En 2020, nous avons dû demander un numéro du RNA, ainsi que régulariser l'adresse de l'association et la liste des membres du bureau.

A propos du financement de la publication des Actes de Charleville-Mézières :

VR : A-t-on suffisamment de crédits pour financer la publication ?

GB : Pour 2021-2022, nous disposons a priori d'aides suffisantes pour publier les actes du colloque Techno et des journées d'actualité. Je vais rapidement me rapprocher de Maxence Pieters afin de connaître les modalités d'engagement de ces crédits.

A propos de la préparation du colloque AGER XV de Saverne :

FF : On doit donc rapidement livrer la nouvelle liste de membres du CA au SRA du Grand Est pour pouvoir réaliser les demandes de financement pour le colloque de 2022.

NM : Pour la publication, les contacts ont déjà été pris à ce sujet auprès des éditions MAGE à l'UMR de Strasbourg (direction S. Fichtl)

A propos de l'identité d'AGER et de sa valorisation dans l'organisation des événements :

CC : il faut conserver l'identité d'AGER à égale part avec les autres partenaires dans les affiches de colloque, afin de conserver la visibilité et la fidélité des membres.

GB : Maxence Pieters a simplement choisi de mettre en avant son projet de colloque Techno.

CC : Il ne s'agissait pas d'une critique, mais AGER doit rester clairement identifiable. De nombreux colloques (récurrents ou événementiels) tout à fait intéressants nous sont proposés, combien en retenons-nous réellement une fois considérés nos moyens en temps et en finance ?

A propos de la participation du CA dans la problématisation des colloques :

Deuxième point : Nous devrions soumettre au CA les appels à projet/contributions en cours de rédaction.

GB : Pour Charleville, après un sondage par mail, seule Vanessa s'était portée intéressée. Elle a contribué également à l'écriture des rapports de lecture des propositions

VR : Antonin n'avait pas transmis les documents à tout le CA.

GB : C'est dommage mais c'est vrai que Nicolas Meyer et Antonin Nüsslein ont apporté une proposition « clefs en main » avec des comités déjà constitués. Nicolas Meyer et Antonin Nüsslein étaient déjà à un stade très avancé d'élaboration du

colloque, de recherche des partenaires et cela explique en partie le manque de communication. Les débats internes ont eu lieu *in fine* entre le bureau et les organisateurs sur des questions de parité et de désignation d'experts.

CC : Il faudrait *a minima* transférer les brouillons, pour consultation et commentaires.

FF : C'est tout à fait évident.

CC : Nous pourrions donc à l'avenir diffuser les ébauches d'appels à communication, à tout le CA, ceci afin de renforcer la cohésion de groupe, de faire savoir l'avancement du projet et de permettre de répondre à divers questionnements au sein des divers rattachements. Les nouveaux entrants présents dans la salle opinent du chef.

Fin d'Assemblée Générale à 19 h 20.

Procès-verbal finalisé à Metz et à Lyon le 13 octobre 2021

**Le président,
Gaël Brkojewitsch**



**La secrétaire,
Catherine Coquidé**

